

Ville de Montréal

Aménagement d'un parc local et réaménagement de l'avenue De L'Épée

Compte rendu de la deuxième étape de la démarche participative 11 avril 2018











Table des matières

Rappel du mandat	3
Démarche participative	4
Appel à participation	
Déroulement	
Principaux résultats	7
Participation	
Traitement des données	
Vue d'ensemble	
Composante 1. Fraîcheur et ombre	
Composante 2. Présence de l'eau	10
Composante 3. Espaces ludiques	
Composante 4. Éclairage et animation	.12
Composante 5. Détente et espaces de rencontre	
Autres commentaires	
Synthèse	

Traitement, analyse des données et rédaction Yves Otis et Roch Landry

Crédit photographique Ville de Montréal

Rappel du mandat

La deuxième étape de la démarche participative de l'avant-projet d'aménagement détaillé du futur parc situé au sud-ouest des avenues Beaumont et De L'Épée, incluant le réaménagement de l'avenue De L'Épée, a donné l'occasion aux citoyen.ne.s de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de se prononcer sur les premières orientations découlant des analyses préliminaires du site et des résultats des activités participatives de la première étape (20 et 23 février 2018).

Deux propositions d'aménagement ont été produites et soumises à la considération des participant.e.s à l'activité du 11 avril 2018. Le premier concept (qualifié de « libre ») présentait un aménagement laissant place à une appropriation ouverte par les utilisateur.trice.s du parc. L'autre concept (dit « programmé ») présentait des caractéristiques plus définies en terme d'équipements et d'installations. Dans les deux cas, les propositions reposaient sur des éléments communs dont le dosage variait substantiellement.

Le présent rapport rend compte des résultats de cet exercice participatif : les préférences et les commentaires des citoyen.ne.s à l'égard des éléments qui leur ont été soumis ont été récoltés et traités afin d'orienter les suites du projet.

Démarche participative

L'activité publique du 11 avril 2018 visait spécifiquement la population du quartier de Parc-Extension. L'approche retenue s'inscrit en continuité de la première étape. Les mêmes principes généraux ont guidé la conception et la réalisation de l'activité, notamment en ce qui concerne la collecte des données - privilégiant un mode ludique et les échanges directs avec les citoyen.ne.s - et quant au soin apporté à la réduction des obstacles à la participation (langue, compétences en communication en public, variété des modes de participation).

En se basant sur les résultats de la consultation publique de la première étape et sur les travaux d'analyse préliminaires du site, deux concepts d'aménagement ont été réalisés, chacun représentant volontairement une interprétation différente de l'organisation, de la programmation et de l'agencement des composantes du futur parc et du réaménagement de l'avenue De L'Épée. Ce sont ces propositions qui ont servi de fil conducteur à l'activité, étant soumises à l'appréciation des participant.e.s de l'événement.

Appel à la participation

L'invitation à l'activité (figure 1) a été diffusée via les canaux suivants:

- distribution de l'invitation aux résidents du secteur sud du quartier (quadrilatère formé par l'avenue Beaumont, le boulevard de l'Acadie, l'avenue Ogilvy et l'avenue du Parc, soit environ 4 000 portes);
- relais de l'invitation aux organismes du quartier;
- messages dans les médias sociaux utilisés par la Ville et l'infolettre web de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;
- affichage dans les installations de la Ville dans le quartier de Parc-Extension.



Figure 1. Carton d'invitation

Déroulement

L'activité de deux heures et demi a été structurée en deux temps.

Suite aux allocutions de bienvenue faites la mairesse de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de Mme Giuliana Fumagalli, et la conseillère du district de Parc-Extension, Mme Mary Deros, la première partie de la soirée a été consacrée à la présentation générale du projet de parc local et de l'avenue De L'Épée par Monsieur Olivier Gauthier, conseiller en aménagement à l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, et à l'explication des deux concepts d'aménagement par Monsieur Jean-François Veilleux de l'Agence Relief Design.

La présentation a rappelé les grands paramètres du projet (contexte, objectifs, calendrier de réalisation, démarche participative en cours). Elle a aussi pris soin de souligner les particularités et les enjeux liés à l'aménagement de ce site et à présenter les balises qui ont guidé la préparation des deux concepts préliminaires soumis pour appréciation.

Déroulement de la soirée		
18 h 30	Accueil des citoyen.ne.s	
19 h 00	Allocutions des élues de l'arrondissement	
Partie 1		
19 h 10	Présentation du projet	
19 h 20	Présentation des orientations	
	générales et des deux concepts	
	d'aménagement	
Partie 2		
19 h 45	Parcours interactif:	
	découverte et échanges sur les	
	deux concepts en présence	
	de l'équipe de projet	
21 h 00	Fin de l'activité	



Ville de Montréal

La seconde partie de l'activité a consisté en un parcours interactif permettant aux personnes présentes à la fois d'approfondir leur compréhension des composantes clés de l'aménagement du futur parc et de se prononcer sur les orientations qu'elles préfèrent quant à leur mise en espace. Le parcours comptait sept stations, correspondant aux cinq composantes retenues et aux deux concepts proposés :

- Fraîcheur et ombre
- · Présence de l'eau
- Espaces ludiques
- Éclairage et animation
- Détente et espaces de rencontre
- · Concept 1 « libre »
- · Concept 2 « programmé ».

L'équipe de projet assurait l'animation de chaque station, en répondant aux questions et en notant les commentaires des citoyen.ne.s.

Afin de soutenir la collecte des données, chaque participant.e a reçu un carnet de participation, reprenant les cinq thèmes présentés (figure 2). Pour chaque thème, une échelle d'appréciation permettait de situer sa préférence en regard des deux concepts proposés. Un espace pour commentaires était également disponible. De plus, papiers, plans et crayons ont été mis à la disposition des participant.e.s pour leur permettre de s'exprimer de manière plus complète ou imagée.



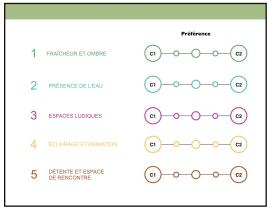


Figure 2. Carnet de participation (extérieur et intérieur)

6



Principaux résultats

Ville de Montréal

Participation

Nombre de participant.e.s:

- un peu plus de **40 citoyen.es** se sont présenté.e.s sur place.
- un petit nombre de personnes (5) n'ont pas assisté aux présentations de la première partie en raison de contraintes de temps.

Nombre de contributions écrites ou graphiques : 35 contributions, dont

- 31 carnets de participation remplis
- 5 plans avec des commentaires écrits

Un examen des coordonnées laissées par les personnes qui ont participé à la soirée montre que la majorité d'entre elles habitent l'arrondissement, soit 22 personnes sur 24.

Traitement des données

Les notes laissées sur les cartons de participation récoltés ont été compilées et tous les commentaires ont été retranscrits intégralement. L'indication sur la préférence à l'égard de l'un ou l'autre des concepts a été déterminée de la manière suivante :

- un commentaire écrit spécifique (ex. : Je préfère le concept...) ;
- la moyenne pondérée des réponses données dans le carnet de participation.

Vue d'ensemble

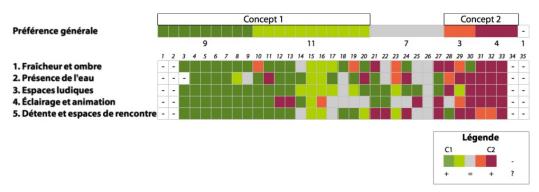


Figure 3. Répartition des contributions individuelles selon la préférence d'un concept (une colonne = une contribution)

Observations générales

- Plus de la moitié des participant.e.s (20 personnes) préfèrent le concept 1 (« libre »), le plus souvent intégralement ou avec un emprunt (figure 3).
- Un très petit groupe (7 à 8 personnes) préfère nettement le concept 2 (« programmé »).

Commentaires écrits des citoyen.ne.s

Préférences pour le concept 1

- Pour les arbres/plantes, svp considérez biodiversité et pins ils offrent des pièces libres magnifiques pour les jeux d'enfants (et offrent de l'abri même l'hiver). Il y a un manque d'espaces pour le jeu libre et actif. C1 est formidable et conviendrait bien aux enfants!
- Projet 1 "Libre". Réserve sur le ruisseau, [préfère] point d'eau central sans jet d'eau.
- Je crois préférer le premier...
- J'aime le volet 1 spontanéité importante!
- Le concept 1 me paraît plus adapté à l'espace disponible, alors que le 2 donne l'impression de vouloir faire rentrer trop d'éléments différents. J'aime l'idée de la butte et du petit ruisseau. Bon travail!
- Sur la base du premier projet. Diminuer de beaucoup le parvis et augmenter la végétation. Arbres fruitiers. OK pour le plan d'eau. Le parvis le plus naturel possible. Sinon... en béton carreauté à gazon (comme dans les nouveaux stationnements). Pourquoi les tables de pique-nique sur le béton? Au lieu du gazon : fleurs?, mini-jardins de vivaces, thym serpolet, trèfle blanc. Diversité (arbres, arbustes et verdissement naturel).
- Option 1. 10 % de minéral pour faire le lien. Pourquoi pas des plantes comestibles en bacs? [au sud du parc]
- Fresque et projection svp. Beaucoup de tables de pique-nique. Arbres fruitiers, Apaisement de la circulation sur Beaumont (élargir trottoirs, une voie par direction).
- Dalles gazonnées sur un maximum de portions minéralisées.
- Merci beaucoup. J'aime beaucoup la présence de l'eau.
- J'aime l'eau!



Préférences pour le concept 2

Ville de Montréal

- Préférence pour le concept 2. Précisions: 1. Jeux de lumières projetées au sol et sur l'eau durant les 4 saisons (bon pour le moral en automne et hiver). 2. Concept 2 répond aux besoins des jeunes et des adultes. 3. Équlibre entre les éléments naturels. 4. Concept d'aménagement accessible jour et nuit (projection et concert jour et soir). 5. Espace de jeux pour les enfants stimulant physiquement et psychiquement (intellectuel). 6. Aspect sensoriel avec les aménagements (eau et roches).
- Merci pour votre travail!

Préférences non précisées ou partagées entre les deux concepts

- Aspect sécurité soir et nuit?
- Passages piétons surélevés.
- Le concept 2 est très intéressant car il permet plus d'assises et d'espace dédié à l'art, la rencontre, le jeu de topographie, crée des ilôts + ou intimes. Mais le concept 1 reste intéressant aussi car il est plus créatif (fresque), ouvert, libre, ce qui n'oblige pas à aller au parc pour faire telle ou telle chose. Les modules de jeux seraient trop formels pour ce parc qui peut être plus naturel.
- J'aime bien l'aspect aménagé culturel du concept 2, mais j'aimerais davantage le ruisseau, entendre l'eau qui circule. Aussi les espaces ludiques dispersés mais j'adore l'idée d'estrades. Bref mon cœur oscille.
- Formidable ce nouveau projet et c'est intéressant.
- Pour les deux projets, l'espace minéral le long de Beaumont n'est pas souhaitable : trop de bruits, trop d'odeurs pour un espace de rencontre et de pause déjeuner. Aménagements essentiels pour un parc urbain : wifi, bornes fontaine, stationnement pour vélo, sièges et tables fixes et déplaçables, protection du bruit.

Composante 1. Fraîcheur et ombre



Observations générales

La déclinaison du concept 1 recueille la préférence de la majorité des participant.e.s.

Par contre, les gens semblent avoir de la difficulté à se prononcer puisque les nuances entre les deux concepts étaient subtiles.

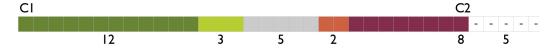
Les principaux commentaires formulés verbalement à la station :

- La végétation ne doit pas créer des zones « cachées » au fond du parc;
- Importance signifiée quant au calendrier de floraison, avoir une végétation évolutive avec les saisons et arbres fruitiers;
- Importance signifiée pour une diversification des végétaux.

Commentaires écrits des citoyen.ne.s

- Arbres fruitiers svp (4 mentions distinctes).
- Fraîcheur : de l'ombre.
- Fraîcheur : maximiser la portion végétale.
- L'idée d'interaction de la proposition 2 me fait peur à cause de la désuétude rapide et de l'entretien que ce genre de système nécessite.
- Le plus de verdure possible. Je préfère plaine gazonnée plutôt que parvis minéral.
- Ombre!!
- Contribution des arbres à l'expérience (cocotte).
- Végétation comestible?
- Biodiversité (sapins et feuillus).
- Canopée sur Beaumont important.
- Plus de verdissement avec des bancs aux alentours avec des petits sentiers.
- Parvis alvéolé.
- Racks à vélos.
- Plus de visibilité depuis Beaumont (sécurité).

Composante 2. Présence de l'eau



Observations générales

Le ruisseau (concept 1) est légèrement favorisé (15 vs 10).

Les participant.e.s ont bien apprécié l'intégration de l'eau dans les deux concepts.

Les principaux commentaires formulés :

- L'idée d'introduire l'eau sous forme de parcours pourrait avoir pour effet de scinder le parc en deux parties;
- Le parcours d'eau est trop long;
- Pas trop creux pour que les enfants puissent jouer dedans.



Commentaires écrits des citoyen.ne.s

- Abreuvoirs nécessaires de toutes les manières.
- Avec jets d'eau quand même pour rafraîchir.
- C1 À voir ce que ça donne en automne et au printemps. Oui le point central d'eau. mais non jets d'eau trop minéral.
- J'aimerais que le plan d'eau puisse servir à se rafraîchir (enfants) plutôt que décoratif.
- Mais avec jeux d'eau.
- Permaculture. + proche possible de ce qui serait naturel au terrain.
- Roches pour jouer dans le ruisseau.

Composante 3. Espaces ludiques



Observations générales

Une très forte majorité préfère une approche moins programmée.

Les personnes favorables au concept 2 soulignent l'importance d'avoir un ou des modules de jeux.

Les participant.e.s ont une préférence pour le concept 1. L'idée du parcours plaît beaucoup. Avoir une expérience différente à chaque fréquentation du parc.

Les principaux commentaires formulés :

- Pouvoir grimper et glisser;
- · Faire de l'hébertisme et escalade;
- Utiliser la topographie pour s'amuser;
- Utiliser des surfaces naturelles pour les aires de jeux.

Commentaires écrits des citoyen.ne.ss

- Il faut au moins un module de jeux+ parcours.
- J'aime beaucoup l'idée d'une aire de jeux sur des éléments naturels mais dans une aire délimitée.
- Ludique : parcours oui mais un petit module avec glissade.
- Sable! et + eau. Module de balance en bois. Collines et pentes. Considérer hiver.

Composante 4. Éclairage et animation



Observations générales

La composante éclairage et animation était le thème comportant le plus d'indécision.

Il y a des préférences très partagées entre les deux concepts. Les participant.e.s ont mentionné vouloir une murale et un espace dédié à la projection. L'éclairage est très important pour les citoyen.ne.s, autant pour des aspects de sécurité que pour embellir l'espace.

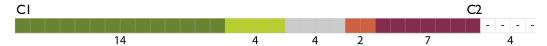
Les principaux commentaires formulés :

- · Voir de l'éclairage durant les 4 saisons;
- Avoir des jeux de lumière sur la neige et au sol pour colorer les périodes plus grises et froides;
- Utiliser la projection de lumière au sol pour la bonne humeur.

Commentaires écrits des citoyen.ne.s

- Avec fresque BD!
- C2 projection très intéressante pour l'animation du parc.
- Éclairage : pas certain de la fresque de la proposition.
- Fresque.
- Le mur est long une fresque [sur la] moitié et une surface de projection vierge pour projection [sur l'autre] moitié.
- Lumières amovibles quand c'est nécessaire pour les événements.

Composante 5. Détente et espaces de rencontre



Observations générales

Les participant.e.s ont démontré une forte préférence pour la proposition 1.

Les participant.e.s apprécient davantage le concept 1 pour son caractère plus informel. Le concept 2 est trop chargé selon les discussions avec les citoyen.ne.s. L'aspect de la sécurité a été beaucoup soulevé. La proximité au poste de police rassure certains citoyen.ne.s. Il y a des craintes quant à la fréquentation du futur parc lorsque le soleil se couchera.

Les principaux commentaires formulés :

- · aime les gradins structurés;
- aime les longs bancs;
- · souhaite avoir beaucoup de verdure;
- ne souhaite pas avoir du mobilier urbain générique.

Commentaires écrits des citoyen.ne.s

- C2 Bancs, gradins.
- Prévoir butte ou bancs si projections sur mur.

Autres commentaires

- Des commentaires ont porté sur l'importance de l'espace minéralisé à l'entrée du parc et de l'importance de verdir l'espace. Le parvis est trop profond. Les citoyen.ne.s souhaitent entrer dans l'espace végétal du parc rapidement depuis l'avenue Beaumont. Limiter au maximum les espaces minéralisés. Une citoyenne a proposé d'y installer du dallage permettant aux végétaux d'y pousser.
- Un citoyen a formulé un commentaire quant à l'importance de dégager l'espace central du parc le plus possible afin de permettre aux enfants d'y pratiquer différentes activités libres (p.ex. soccer, frisbee, ballon, etc.).
- Les citoyen.ne.s souhaitent avoir un espace peu chargé et permettant une appropriation libre.

Synthèse

La Ville de Montréal et l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension tiennent à remercier les citoyen.ne.s qui ont participé à cette rencontre très riche en échange. Les commentaires reçus à cette occasion serviront à raffiner le développement de l'avant-projet d'aménagement du futur parc et de l'avenue De L'Épée.

Les résultats de la seconde étape de la démarche participative démontrent une plus grande appréciation pour le concept 1. Quelques éléments du concept 2 ont aussi été demandés par les participant.te.s. Un concept hybride sera développé dans les mois à venir afin d'intégrer les préférences des citoyen.ne.s.

Il importe de rappeler que les modifications suggérées seront intégrées dans la mesure de leur faisabilité technique et qu'il revient à la Ville et aux concepteurs de statuer sur l'agencement final des composantes du parc.

Pour suivre l'avancement du projet d'aménagement du parc et de l'avenue De L'Épée, nous vous invitons à consulter le site internet du projet du site Outremont et ses abords au lien suivant : www.ville.montreal.gc.ca/siteoutremont.